

Les désinfectants les plus appréciés ici sont l'acide carbolique, le sémoleum et le pétrole. Pour combattre les poux nous nous servons de poudre Insecticide.

Exigences du commerce

Le commerce moderne exige et exige impérieusement que la marchandise, le produit industriel ou autre, soit offert au client sous une forme et une toilette soignées. Et le marché avicole, pas plus que les autres, n'échappe à cette loi. Aussi on ne saurait trop recommander de bien soigner l'emballage et l'emballage des crufs, des poulets et de tous les produits de la basse-cour.

Les initiales du producteur sur chaque cruf, ou au moins son nom et son adresse sur la caisse, sont une garantie pour le marchand où le client qui s'approvisionne chez ce marchand, et aussi une source de réclame gratuite mais efficace pour le producteur. En effet, si le client est satisfait de la marchandise, il retournera chez le même épiciier, demandera encore le produit ainsi marqué, et l'épiciier à son tour n'attendra plus que le producteur soigneux vienne lui-même offrir ses denrées, dont la clientèle se montre si satisfaite ; mais il ira au devant du producteur et fera l'impossible pour s'assurer de tout le stock de ce dernier.

On n'a rien à perdre, mais au contraire beaucoup à gagner à soigner la forme extérieure du colis et à faire connaître au public la provenance des marchandises que contiennent les colis.

Bonne nouvelle

Cette conférence est à date du 8 février 1910. Depuis les choses ont marché. Et dans le bon sens.

Une maison canadienne de Québec, J.-A. Gaulin de St-Joseph de Lévis, a entrepris de doter la Province d'une manufacture d'outillage avicole. Elle a déjà commencé à fabriquer des incubateurs, des éleveuses « La Québécoise », etc.

